

[68] CHAPITRE VIII.

DE QUELQUES PRISONNIERS IROQUOIS.

LA Relation de l'an passé portoit que les Hurons ayans pris prifonniers trois Iroquois, en auoient donné vn aux Algonquins & mené les deux autres en leur pays. Les Algonquins firent present à Monsieur le Gouverneur de celuy qui leur estoit efcheu. Il estoit demy mort & demy brulé: mais le foin qu'on en prit le remit en fanté.

Ce Printemps quelques Sauuages en amenerent deux autres, aufquels ils ne firent aucun mal, fçachans bien que les François ne se plaifent point à la cruauté; voicy comme la chofe se passa. Sept Algonquins allant à la chaffe des Iroquois firent traifner leurs canots fur la glace iufques à Richelieu pour prendre la riuere qui vient du pays des Iroquois, & qui est pluftoft dégelée que le grand fleuue, eftant entrez dans vn grand lac d'où fort cette riuere: ils abordent vne Ile [69] pour y chercher leur proye; l'vn d'eux eftant aux aguets, entend tirer vn coup d'arquebufe, il en donne la nouvelle à fes Camarades, le maiftre de ces chaffeurs commande qu'on prenne fa refection; mangeons, dit-il Camarades, pour la derniere fois: car quoy qu'il arriue il faut pluftoft mourir que de fuyr, ayant bien difné vn nommé Makons s'estant écarté pour decourir l'ennemy, vit deux canots qui sembloient tirer droit à eux, ce font rapporta-il des guerriers, tant mieux, repliqua